



MAIRIE DE GERVANS

Compte-Rendu de la réunion du Conseil municipal

L'an deux mille vingt-trois, le 20 février, le Conseil municipal de GERVANS régulièrement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à la Mairie, en salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Pascal CLAUDEL, Maire.

Date de la convocation : 09 février 2023

Présents : M. Jean-Sébastien GUIER, M. Philippe MILAN, Mme Christine JULLIEN, M. Nicolas BAUGIRAUD, Mme Corinne CHEVAL, M. Damien EYNARD, Mme Patricia FAURE, M. Daniel HUGOUD, Mme Marie-Claude AYMARD, M. Jean-Marc KEHRWILLER, Mme Stéphanie VEYRET, M. Christian DELAS, Mme Christelle FOSSE, Mme Régine VERON.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut siéger valablement.

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité M. Damien EYNARD, secrétaire de séance pour le Conseil Municipal.

Début à 18h30

1) APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 16 DECEMBRE 2022

Approuvé à l'unanimité

2) DELIBERATIONS

2a) Travaux

- **Demande de subvention DSIL**

M. le Maire Pascal CLAUDEL informe le Conseil Municipal qu'il a contacté la Préfecture de la Drôme pour un questionnement sur le nouveau le fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires, aussi appelé « fonds vert ». Celui-ci est doté de 2 milliards d'euros afin d'aider, dès 2023, les collectivités territoriales et leurs partenaires à accélérer leur transition écologique. Le dossier travaux concernés par cette aide porte sur la rénovation du parc d'éclairage public communal. Le montant des travaux est de 98107€ HT.

Lors de cette conversation, la Préfecture de la Drôme a informé M. le Maire Pascal CLAUDEL que la Commune de Gervans pouvait prétendre à la DSIL (**D**otation de **S**outien à l'**I**ntervention **L**ocale) pour ce dossier. Le taux maximum pouvant être demandé est de 25%.

M. le Maire demande au conseil Municipal de l'autoriser à faire La demande de subvention auprès de la Préfecture de la Drôme pour la DSIL (**D**otation de **S**outien à l'**I**ntervention **L**ocale).

Approuvé à l'unanimité

- **Demande de subvention Fonds Vert**

M. le Maire Pascal CLAUDEL présente au Conseil Municipal le dispositif du Fonds Vert. Comme pour la DSIL, M. le Maire demande au conseil Municipal de l'autoriser à faire la demande de subvention auprès de la Préfecture de la Drôme pour le Fonds Vert concernant le dossier travaux sur la rénovation du parc d'éclairage public communal. Le montant des travaux est de 98107€ HT.

Le taux demandé pouvant être de 80% maximum, M. le Maire Pascal CLAUDEL propose au Conseil Municipal de demander le taux de 44%.

Approuvé à la majorité

- **Convention avec CERTINERGY**

M. le Maire Pascal CLAUDEL informe le Conseil Municipal qu'il a contacté la société CERTINERGY pour l'obtention de CEE (**C**ertificat d'**E**conomie d'**E**nergie) concernant le dossier travaux sur la rénovation du parc d'éclairage public communal. Le montant des travaux est de 98107€ HT.

M. le Maire Pascal CLAUDEL informe le Conseil Municipal que cette société a travaillé avec la Commune de MERCUROL-VEAUNES.

La société CERTINERGY propose une convention pour l'obtention de CEE (**C**ertificat d'**E**conomie d'**E**nergie) d'un montant de 10071€.

M. le Maire demande au conseil Municipal de l'autoriser à signer cette convention avec la société CERTINERGY.

Approuvé à l'unanimité

- **Demande de subvention de l'AMF 26 en soutien du séisme en Turquie-Syrie**

Après le séisme qu'ont subi la Turquie et la Syrie, l'Association des Maires de la Drôme, a lancé une demande de soutien auprès de toutes les mairies.

M. le Maire propose au conseil Municipal de verser une subvention exceptionnelle de 300€.

Approuvé à l'unanimité

- **Caveau sous la Mairie**

Avec la fin des travaux d'aménagement du caveau de la Mairie, il est proposé de mettre ce lieu à la location pour des événements professionnels. Les horaires seraient de 10h à 23h, pour un maximum de 50 personnes.

M. le Maire propose au conseil Municipal un montant de location de 150€.

Approuvé à l'unanimité

2b) Urbanisme

- **Cession d'un délaissé de voirie**

M. le Maire demande l'autorisation de signer la cession d'un délaissé de voirie pour la vente d'une bande de terrain communal le long de la route des Iles.

Approuvé à l'unanimité

3) TRAVAUX DES COMMISSIONS

- **Environnement**

Mme Christelle FOSSE Adjointe à l'environnement informe le Conseil Municipal qu'à compter du 1^{er} janvier 2024, tout administré devra trier ses biodéchets (Loi AGECE « **Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire** »), ainsi que la Commune de Gervans qui devra créer un compostage communal.

La commission propose le financement de composteurs comme déjà fait précédemment afin de valoriser les déchets et réduire le volume d'ordures ménagères.

La commission propose le financement de Bio-seaux avec filtre anti-odeurs. La commission propose un récupérateur d'eau de 510l moyennant une participation de l'administré de 50€. En effet il devient impensable d'arroser son jardin avec de l'eau potable, vu que l'eau devient un bien précieux.

- **Finances**

M. le Maire Pascal CLAUDEL informe le Conseil Municipal que les 13 et 15 mars 2023, la commission finances se réunira afin d'élaborer le budget communal et du multiservices. Lors de la première réunion du 13 mars 2023 M. DESPORTES qui est notre DCL (**D**écideur aux **C**ollectivités **L**ocales) sera présent.

- **Octobre Rose**

M. le Maire Pascal CLAUDEL propose au Conseil Municipal de créer une commission pour l'organisation de notre marche d'Octobre Rose. La date sera le 21 ou 22 octobre 2023. La commission sera composée de :

- Mme Régine VERON – Mme Marie Claude AYMARD – Mme Corinne CHEVAL
- M. Philippe MILAN – M. Damien EYNARD – M. Christian DELAS

4) INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

L'association Culturelle Serves Erome Gervans a été dissoute. Les membres ont souhaité reverser à parité le solde de leur trésorerie aux mairies de Serves, Erome et Gervans. Cela représente 2500€ par mairie. Cet argent devra servir à de l'acquisition de matériel informatique pour les scolaires.

Le prochain Conseil Municipal sera lundi 27 mars à 18h30.

La séance est levée à 20h13.

Le secrétaire de séance

D. EYNARD

Le Maire

P. CLAUDEL